



Communiqué

Non à la révocation de notre camarade Mickaël !

La Fédération CGT des Services publics, l'Union fédérale CGT des Syndicats de l'État et la Fédération CGT Santé et Action sociale affirment leur soutien à notre camarade Mickaël LINDIVAT, des Territoriaux du Havre, menacé de révocation suite à sa participation à une action revendicative collective au printemps 2017.

Alors que le conseil de discipline réuni le 20 février a rendu un avis positif sur la demande de révocation faite par l'employeur, nous affirmons la détermination de nos organisations à agir pour que la municipalité du Havre renonce à commettre ce qui serait une injustice. Nous ne pouvons accepter que l'un d'entre nous soit sanctionné dans le cadre d'une mobilisation collective.

Nos organisations seront partie prenante du processus de mobilisation à venir pour empêcher la révocation de notre camarade. La réussite de la journée d'action du 22 mars, au Havre comme sur tout le territoire, sera une étape importante de ce processus et un signal de détermination envoyé au maire du Havre.

Montreuil, le 23 février 2018